

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 8 juillet 2025, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 3 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Vincent MAZIN, Maire**.

Etaient présents : MM. Sylvain DELEVILLE, Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, Hélène LAGRANGE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Juline RODRIGUES, Leslie ROMEO, Adeline ROUX, M. Laurent SAUNON, Mmes Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : M. Guillaume FLANDIN a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Hélène LAGRANGE, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Danielle RANCY a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Michelle TARDIEU a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX.

Absents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Jean DELAUGERRE

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2025-37 : PERSONNEL – SUPPRESSION DE POSTES

M. le Maire expose au conseil municipal qu'en raison des évolutions de carrière des agents de la collectivité et des mouvements au sein du personnel communal et après avis du Comité social territorial des 3 juin 2025 et 1^{er} juillet 2025, il est proposé de supprimer les postes suivants :

- deux postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet
- deux postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet
- un poste d'adjoint technique à temps non complet (28.16/35^{ème})
- un poste d'ATSEM principal 2ème classe à temps complet
- un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (28/35^{ème})
- deux postes d'adjoint administratif à temps complet
- un poste d'animateur à temps complet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, par 23 voix pour et 2 abstentions (M. Stéphane FALGOUX et Mme Michelle TARDIEU),

VALIDE la suppression des postes telle que détaillée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 8 juillet 2025,

Certifiée transmise en Préfecture, le 9 juillet 2025

Le Maire,

Vincent MAZIN

Le secrétaire de séance,

Yves FERRIER

